

ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, ANTICIPER ET FORMER

La nouvelle Directrice Générale d'Engie impulse, depuis début 2016, un changement de stratégie brutal pour une mise en œuvre rapide : « changer le Groupe en trois ans », c'est-à-dire pour fin 2018. Au bout d'un an de présentations, interpellations en comités d'entreprise et de groupe, la CGT d'Engie clarifie les ressorts de cette stratégie...

L'axe stratégique principal est de devenir un énergéticien sans CO₂, c'est-à-dire en se développant essentiellement sur les énergies renouvelables – hydroélectricité, solaire et éolien, biogaz et gaz de synthèse – et surtout en prenant le tournant de l'énergie décentralisée : réseaux intelligents, outils digitaux, mobilité verte, efficacité énergétique. Cette dimension est évidemment essentielle, et si cette inflexion forte mais tardive est la bienvenue, il faut comprendre que le moteur est tout autre : les ventes d'énergies sont aujourd'hui faites sur un marché totalement désordonné, où les prix font du yo-yo. Et pour ce qui est de l'électricité, ces prix plongent (sans doute pour plusieurs années), rendant beaucoup moins rentable l'activité, poule aux œufs d'or des années 2000. La stratégie sous-jacente de Mme Kocher est de quitter les activités de marché trop risquées selon elle. Cela confirme les analyses et les luttes de la CGT des trente dernières années pour s'opposer à la déréglementation des marchés de l'énergie.

Réduire le risque de marché...

En conséquence, réduire le risque de marché comporte deux volets : céder des activités soumises à prix de marché (pétrole, gaz, kWh électrique...) d'une part, baisser les coûts fixes d'autre part.

Engie a ainsi vendu début 2016 toutes les centrales électriques aux USA, et est en train de céder l'activité Exploration-Production et les centrales électriques en Europe de l'Est. Elle réfléchit à céder l'activité de négoce de gaz naturel liquéfié (GNL), ainsi qu'à se désengager du nucléaire, y compris en Belgique. Pour certaines activités que le Groupe souhaite garder, mais qui sont soumises à un prix de marché, comme par exemple l'hydroélectricité, il s'agit plutôt de baisser les coûts fixes pour soutenir une baisse des prix de vente sans perdre d'argent. Ainsi, la Compagnie Nationale du Rhône (CNR) qui possède et exploite les barrages au fil de l'eau sur le Rhône, subit une réorganisation drastique, contrée par un mouvement social d'ampleur à l'automne dernier. De même, Exploration Production International (EPI), dans l'attente d'une vente, est restructurée avec une diminution de 50% du personnel (hors plateformes).

... pour se concentrer sur les activités subventionnées ou régulées

Ainsi, Engie cherche à échapper à un marché qui ne fonctionne pas et se réfugie... dans les activités régulées (monopoles de fait gérés par l'Etat) ou les activités subventionnées (les énergies renouvelables). Cette stratégie confirme de façon éclatante ce que la CGT porte depuis toujours : l'énergie n'est pas une marchandise comme les autres et nécessite une gestion publique, à plus forte raison en période de forts changements. Reste que si le renouvelable cumule le fait d'être subventionné et d'être une énergie d'avenir, pour ce qui est du régulé, il s'agit juste d'une « valeur refuge » temporaire :

- ▶ premièrement car les réseaux sont étroitement liés à la production d'énergie centralisée (électricité) ou fossile (gaz), et que leur utilisation périliterait si le décentralisé progressait fortement ;
- ▶ deuxièmement, car le régulé n'apporte qu'une sécurité financière relative : certes les prix ne sont pas des prix de marché, mais ils sont soumis à contrôle et validation de l'administration. A ce titre ils peuvent subir des à-coups tout aussi brutaux que ceux du marché.

Il serait donc plus juste de penser que la direction d'Engie considère ces activités régulées (réseaux, stockages, terminaux) comme des « tiroirs caisses », rapportant des dividendes importants et pouvant être cédés dans le futur si nécessaire.

Pour la CGT, il faut accélérer la transition énergétique...

Les représentants CGT ont non seulement approuvé l'accélération prônée par la direction d'Engie sur la transition énergétique, mais l'ont même anticipée. Dès 2011, la CGT avait ainsi interpellé M. Mestrallet, PDG de l'époque, sur l'investissement dans la transition énergétique alors que le Groupe n'avait d'yeux que pour la production électrique centralisée, avec le rachat d'International Power (IP), champion des centrales à charbon, tant décriées aujourd'hui...

Et même si le budget d'investissement est réorienté depuis 2016 pour partie vers les énergies décentralisées, pour la CGT il reste encore beaucoup à faire, en particulier sur la recherche et les services climatiques et thermiques.

... tout en conservant les activités historiques

Par contre, dès leur annonce en février 2016, la CGT a dénoncé tous les projets de cessions d'activités historiques : production électrique thermique et nucléaire, exploration-production, GNL : des activités nécessaires à la réponse aux besoins pendant encore des années. Car s'il ne faut pas rater le train des énergies nouvelles, celles-ci ne remplaceront pas les moyens historiques (il faut parler au conditionnel car rien n'est sûr en la matière)... que dans 20 ou 30 ans. Il n'y a donc pas d'urgence à s'en débarrasser. D'autant plus que ces activités sont effectuées par des salariés dont les compétences seront utilisables pour la transition elle-même. Par exemple, se séparer des géologues de l'exploration-production aujourd'hui

est absurde, alors que le Groupe veut développer fortement l'activité de géothermie...

Quant à l'argument de la direction qui pointe un besoin de financement justifiant les cessions, les élus CGT ont fait le calcul que le plan d'investissement était largement auto-finançable... pour autant qu'on diminue les dividendes !

Sur le plan social : anticiper et former

La CGT a donc revendiqué non seulement un développement industriel, mais aussi le maintien des activités historiques, avec un plan de formation adossé à une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (Gpec).

Il contient également un dispositif plancher groupe pour favoriser la mobilité volontaire, peu développée dans le Groupe – en particulier hors IEG.

Enfin, l'accord porte l'engagement de maintenir les garanties sociales en cas de réorganisations et transferts d'activités. Pour cela, il est prévu un diagnostic social obligatoire préalable à l'opération, permettant de mesurer les écarts de garanties, suivi d'une négociation pour les compenser.

Une CGT à l'initiative

Loin d'être « à la traîne » des changements, comme voudraient le faire croire les employeurs, la CGT a montré qu'elle souhaitait anticiper au plus tôt les évolutions industrielles,

Anticiper les évolutions industrielles pour faire évoluer les compétences et les carrières

Devant le manque d'effets produits par l'accord Gpec européen, devant l'absence de plans de formation, en particulier pour les salariés des services climatiques et thermiques, censés pourtant porter une part importante du développement futur (efficacité énergétique, offres territoriales...), la CGT a poussé pour une négociation européenne d'un accord social.

Cet accord propose un dispositif plus contraignant sur la Gpec et la formation, en particulier une formation qualifiante pour deux tiers du personnel chaque année, plus de 50% des formations sur des compétences métiers (et non sur une adaptation au poste ou des habilitations), un contrôle sur les salariés sans formation pendant plusieurs années.

profiter de ces évolutions pour faire évoluer les compétences des salariés et leur offrir par la même occasion, non seulement un maintien de leur emploi, mais une évolution de carrière.

Force est de constater que c'est plutôt la direction d'Engie qui a eu un gros retard à l'allumage il y a sept ans, et qui, aujourd'hui, veut aller plus vite que la musique. Il y a matière, durant les vingt ans qui viennent, à mettre en place une utilisation des nouvelles technologies pour répondre aux besoins de manière moins polluante et moins productrice de CO₂. Il y a du temps également pour que ces évolutions se fassent en douceur et progressivement et non pas au détriment des salariés de l'énergie. ■